

# SYNDICAT DES EAUX DE L'ABBAYE DES TROIS ROIS

## COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU 22 juillet 2020

Le 22 juillet 2020, à 20 heures, se sont réunis en mairie de GENEY:

- Jean Marie JACOB, président,
- Francis LHOMME, vice-président,
- Les délégués : Guy SAINTVOIRIN, Pascal CASARTELLI, Nicolas LHOMME, Jérôme SIMEANT, Marie Odile GAUDARD, Denise MATHIOT, Jean Paul BELON, Jean François GREMAUX, Claude HUEBER (représenté par son suppléant).
- Frédéric ROUTHIER est excusé.
- Romain GALMICHE de VEOLIA,
- Michel BOURRELIER, MBConseils.

### **1 : Election d'un secrétaire de séance :**

Francis LHOMME est élu à l'unanimité.

### **2 : Approbation du compte rendu de la réunion du 18 février 2020 :**

Le compte rendu est validé à l'unanimité.

### **3 : Questions à VEOLIA :**

#### **3.1 : Projet de raccordement du hameau de l'Abbaye des Trois Rois :**

Véolia avait un devis de 19 900 € avec un sur presseur pris sur la bêche d'eau traitée capable d'assurer la défense incendie.

Véolia a un autre projet avec un piquage sur le refoulement au réservoir de tête en diamètre 90 pour la défense incendie et un diamètre 32 pour alimenter les maisons. Cette solution nécessite un by pass au réservoir mais ne coûterait que 4 000 €, hors terrassements. Le coût du terrassement est en attente de devis de la part des entreprises SOGEA et PERRIGUEY.

#### **3.2 : Traitement des eaux en sortie de STEP de GENEY :**

La communauté de communes propose un U.V. à la station sur l'eau brute plutôt qu'à la sortie de la STEP. Mais au décanteur, la place n'est pas suffisante pour cette installation. Le syndicat organisera

donc prochainement une réunion avec les intervenants : communauté de communes, ARS, Département et Véolia.

### **3.3 : Alimentation du GAEC de la Rochejean :**

Depuis la pose de la nouvelle conduite, les fuites ont disparu et les pompes ne fonctionnent plus en permanence comme avant. De ce fait, le robot du GAEC se met en sécurité par manque de pression, surtout la nuit. Véolia a installé un variateur de vitesse sur l'une des deux pompes mais les parasites de ce variateur coupent l'internet au village. Véolia a donc fait un relevé de terrain avec les diamètres et les altimétries, qui a été transmis au centre technique de MONTBELIARD. En attente donc d'une solution technique.

### **3.4 : Questions diverses :**

- **Accolans** : la nouvelle conduite d'alimentation du réservoir a été posée à coté de l'ancienne de distribution, ce qui ne posera pas de problème en cas pour son remplacement futur. Le projet a été validé par tous. Le schéma directeur, en cours, décidera du bienfondé du remplacement de celle-ci.

- **Faimbe** : une réfection provisoire de chaussée au 9, route de Bretigney, n'a jamais été reprise. Le macadam à froid posé se désagrège.

- **Geney** : une tranchée est mal refermée à la sortie du village, route d'Accolans.

- **Bretigney** : l'enfouissement du réseau électrique est en cours sur la conduite d'eau.

- **Gémonval** : un PI est à déposer mais une demande doit être faite par la commune à Véolia.

### **4 : Vote du compte de gestion et du compte administratif 2019 :**

Les deux comptes montrent un résultat de + 80 535.18 €.

Le président ayant quitté la salle, le vice-président procède au vote : les deux comptes sont approuvés à l'unanimité.

### **5 : Affectation du résultat :**

Le résultat s'élève à 69 783.93 €. Approuvé à l'unanimité.

### **6 : Vote du budget 2020 :**

Le budget 2020 avoisine les 745 000 €. Il est équilibré grâce à un emprunt de 50 000 €. A noter qu'en 2020, le syndicat bénéficie de 60 % de subventions, dues à la prise de compétence de la communauté de communes et au classement en zone rurale revitalisée.

Adopté à l'unanimité.

### **7 : Emprunts au Crédit Agricole :**

Le président a contacté plusieurs organismes bancaires et c'est le Crédit Agricole qui a fait les meilleures propositions :

-**7.1** : Pour les travaux de la conduite GENEY/ACCOLANS : 50 000 € sur 15 ans au taux de 0.73% avec la première annuité de 3 531.30 € dans un an. Accepté à l'unanimité.

-**7.2** : Pour financer le schéma directeur : 7 500 € sur deux ans au taux de 0.417 %. Accepté à l'unanimité.

- **7.3** : En avance de trésorerie dans l'attente des subventions et du remboursement de TVA : 41 000€ sur 24 mois maximum au taux de 0.417 %. Accepté à l'unanimité.

### **8 : DUP : devis de clôture de la combe du creux de GENEY :**

Pour clore les travaux suite à la DUP, il reste à réaliser la clôture de la combe du creux à Geney, maintenant propriété du syndicat après expropriation. L'entreprise PERRIGUEY a fait un devis de 2003.60 € HT pour une clôture avec portail de 4 rangs de barbelés.

A l'unanimité, le conseil syndical autorise le président à engager cette opération.

### **9 Questions et informations diverses :**

#### **9.1 : Finitions sur le chemin de la STEP d'ONANS :**

L'entreprise STPI doit reprendre des finitions sur le chemin de la STEP d'ONANS. Une relance sera faite à la demande de la commune pour un devis de réfection totale de ce chemin.

#### **9.2 : Dégradation du crépi du décanteur :**

L'enduit extérieur du décanteur se fissure et se décolle par plaques, comme tous les enduits posés sur du béton banché, ce qui est le cas. Le président va quand même relancer l'entreprise.

#### **9.3 : Plan d'action agro environnemental : conversion bio :**

La Chambre d'Agriculture a sollicité le syndicat et l'Agence de l'Eau pour une étude diagnostique à la conversion au bio des exploitations qui le souhaiteraient. L'Agence de l'Eau a répondu négativement car ce n'est pas éligible. Pour le syndicat, ce serait un avenant à la convention de quatre jours supplémentaires pour la première année.

A l'unanimité, le conseil syndical refuse cet avenant.

La séance est close à 22 heures.

Dressé par MBConseils, le 23 juillet 2020.